



Consignes à respecter sur ce site pendant la période de déconfinement COVID

La fréquentation du site ne doit pas dépasser 10 personnes simultanément (cf. fichier de réservation en ligne).

Les gestes barrière et les règles de distanciation physique COVID doivent être respectés (au minimum 1 mètre, davantage si possible)

Les regroupements sous le préau sont à éviter le plus possible.

Les bancs fixes ne doivent être utilisés que par deux personnes simultanément.

Si des chaises sont utilisées en extérieur, elles doivent être espacées d'au moins 1 mètre et davantage si possible.

Le mobilier et les équipements présents sont des risques de contamination potentiels. Après s'en être servi, il faut penser à se désinfecter soigneusement les mains avec du gel hydro alcoolique (à apporter par chaque membre).

L'échange de matériel ou d'outillage présente les mêmes risques que le mobilier et les équipements. Il doit être évité dans toute la mesure du possible.

Le port du masque est conseillé lorsque l'activité le permet (à apporter par chaque membre).

Il est recommandé par la FFAM à partir de deux personnes présentes simultanément.

La prise de repas, apéritifs en commun ou autre réunion sont interdits.

Le bloc sanitaire restera condamné pour une question d'hygiène.

L'écolage est temporairement suspendu

L'accès du site est temporairement interdit aux visiteurs